



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : fsgt.31@free.fr - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

AVENIR CYCLISTE AUTERIVAIN

Tel.: 06.61.07.11.72

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE

NOM DE L'EPREUVE : GRAND PRIX CYCLISTE DE CAUJAC

DATE : 8 MAI 2018		LIEU : CAUJAC 31			
LONGUEUR DU CIRCUIT : 6.538 km.					
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}	12H45/13H45	14H00	12	78.456	Coupes
2 ^{ème}	12H45/13H45	14H00	12	78.456	Bouquets
3 ^{ème}	12H45/13H45	14H00	12	78.456	Lots en nature
4 ^{ème}	12H45/13H45	14H03	11	71.918	
5 ^{ème}	12H45/13H45	14H03	11	71.918	

Remise des dossards (lieu) : Salle des Sports à CAUJAC

Epreuve ouverte aux catégories renseignées ci-dessus, disputée sous le règlement cyclisme de la région OCCITANIE et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Les Féminines seront engagées selon leurs catégories de valeurs et seront classées en ce sens

ADDITIF REGLEMENT

La course est ouverte aux non licenciés FSGT conformément à la réglementation en vigueur de la FSGT sur présentation d'un certificat médical de moins de trois mois autorisant la cyclisme en compétition, ou d'une licence d'une autre fédération en cours de validité attestant la catégorie de valeur.

Un challenge de meilleur sprinter sera disputé sur chaque peloton.

Selon le nombre d'engagés les catégories 4 et 5 pourront avoir un départ séparé